



Ecole de musique du canton de Redange
1, rue du Lycée
L-8508 Redange/Attert

Tél : 23 62 08 76

E-mail : info@emcr.lu
www.emcr.lu

Fiche d'inscription

Année scolaire 2022-2023

Elève

Nom :

Prénom :

Adresse :

CP, Ville :

Téléphone fixe :

GSM :

E-mail :

Matricule :

Date de naissance :

masc. fém.

Tuteur (en cas de mineurs)

Nom :

Prénom :

Adresse :

CP, Ville :

Téléphone fixe :

GSM :

E-mail :

père mère autre

Choisir un cours (Formation instrumentale / vocale / diction / art dramatique)

Jour préféré :

Eveil musical 1.2 à partir de 5 ans

O mardi 13.45-14.45

O jeudi 13.45-14.45

O samedi 10.00-11.00

Eveil musical 2.1 à partir de 6 ans

O mardi 15.00-16.00

O jeudi 15.00-16.00

O samedi 11.15-12.15

O mardi 16.15-17.15

O jeudi 16.15-17.15

O samedi 12.15-13.15

Les parents voudront accompagner leur enfant au premier cours pour recevoir les informations nécessaires sur le fonctionnement des classes.

Formation musicale obligatoire à partir de 7 ans

Formation musicale 1

O mardi 13.45-14.45

O jeudi 13.45-14.45

O samedi 08.45-09.45

O mardi 15.00-16.00

O jeudi 15.00-16.00

O samedi 10.00-11.00

Formation musicale 1 (adolescents/adultes)

O lundi 18.15-19.15

O vendredi 18.15-19.15

Formation musicale 2

O mardi 14.00-16.00

O jeudi 14.00-16.00

O samedi 09.00-11.00

O mardi 15.00-17.00

O jeudi 15.00-17.00

O samedi 10.00-12.00

Formation musicale 3

O mardi 13.45-15.45

O jeudi 13.45-15.45

O samedi 08.45-10.45

O mardi 16.00-18.00

O vendredi 16.45-18.45

Formation musicale 4

O mardi 13.45-15.45

O jeudi 13.45-15.45

O samedi 08.45-10.45

O mardi 16.00-18.00

O jeudi 16.00-18.00

Formation musicale M1

O mardi 16.30-18.30

O samedi 11.00-13.00

Formation musicale M2

O vendredi 16.15-18.15

Formation musicale pour adultes 2

O mardi 18.15-19.15

Formation musicale pour adultes 3

O jeudi 18.15-19.15

Pour toutes les classes de formation musicale les horaires peuvent varier en fonction du nombre d'inscriptions d'élèves.
La direction se réserve le droit de supprimer des cours.

Kannerchorale (uniquement pour enfants inscrits en FM1-FM4)		
O mardi 17.30-18.30		

Kannertheater (7-13 ans)		
	O jeudi 13.30-15.00 (7-9 ans)	
	O jeudi 15.30-17.00 (10-13 ans)	

Les données personnelles des élèves sont conservées et traitées à des fins pédagogiques, administratives et de comptabilité durant une période maximale de 10 ans suivant la dernière inscription conformément à la législation en vigueur.

Les élèves ou les représentants légaux des élèves mineurs d'âge

- consentent à la prise de photos et à des enregistrements vidéo dans le cadre de l'enseignement musical et de manifestations organisées par l'école de musique et à la publication interne et externe de ces photos et enregistrements vidéo

O oui **O non (à cocher s.v.p.)**

- consentent à la publication interne ou externe des résultats d'examens et concours.

O oui **O non (à cocher s.v.p.)**

Pour tout changement ultérieur à ce consentement, prière de contacter le secrétariat.

Les élèves sont tenus

- **de respecter le mobilier, les instruments, les locaux et les installations de l'établissement. Tout dommage Causé par un élève est réparé à ses frais, sans préjudice des peines disciplinaires s'il y a lieu.**
- **de produire une justification valable pour chaque absence. Des absences trop nombreuses peuvent amener l'exclusion de l'élève. À partir de 5 absences consécutives non excusées, l'élève est exclu d'office et sans remboursement du minerval.**

Redange, le

Signature de l'élève et /ou tuteur (en cas de mineurs)

.....

